Annexe 1
Détail de la programmation financière du Contrat de rivières Paladru-Fure-Morge-Olon

Code	Actions	Cours d'eau	Maitre d'ouvrage	Objectifs	Calendrier prévisionnel	Coût (€ HT)	taux d'aide agence de l'eau	Bonifcation	Montant Agence de l'eau (€)	Ligne de consommation budgétaire (Agence de l'eau)	taux d'aide CD 38	Montant CD 38 (€)	taux d'aide Etat	Montant Etat (€)
Volet A	**Lutter contre les pollutions et améliorer de la qualité des eaux**													
Objectif	**A-1 - Poursuivre la réduction des pollutions d'origine domestique**													
	Améliorer l'assainissement collectif													
A-1.1	Réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement sur «l'agglomération d'assainissement de la Fure »	bassin de la Fure	SIBF	Réalisation du Schéma directeur	2017	70 000€	50%		35 000€	12				
A-1.2	Actualisation du schéma Directeur d'assainissement sur le territoire de la CAPV	bassin versant	CAPV	Réalisation du Schéma directeur	2016	600 000€	50%		300 000€	12				
A-1.3	Programme de réhabilitation des réseaux du territoire d'assainissement de la CAPV	bassin versant	CAPV	Objectifs définis dans le Schéma directeur	2018-2019	600 000€	30%		180 000€	12				
					2020-2021	600 000€	30%		180 000€	12				
A-1.4	Amélioration du fonctionnement du système d'assainissement de Charavines													
	Programme préventif sur les réseaux	Fure/lac de Paladru	CAPV	Réduction des eaux claires parasites,	2017-2019	900 000€	30%		270 000€	12				
					2020-2021	600 000€	30%		180 000€	12				
	Mise en conformité de la station				2017	1 500 000€	30%		450 000€	11				
	Création d'un bassin d'orage en tête de station				2017	150 000€	30%		45 000€	12				
A-1.5	Renouvellement des canalisations d'eaux usées le long de la Morge du système d'assainissement de Voiron (Aquantis)	Morge	CAPV	Remplacement de 1,5km de réseau	2016-2020	300 000€			- €					
A-1.6	Raccordement de la station d'épuration de la Buisse à Aquantis	Morge/plaine de Tullins	CAPV	Suppression du lagunage de la Buisse	2016	299 982€	30%		89 995€	11				
A-1.7	Requalification et modernisation de la STEP de Voiron Aquantis													
	Ouvrages de prétraitement, répartiteur …	bassin versant	CAPV	Traiter un débit supplémentaire de 5 000m^3/j	2018-2021	3 400 000€								
	Traitement plus poussé N / P					1 000 000€	30%		300 000€	11				
	Réseau de transfert EU					600 000€								
A-1.8	Transfert des eaux usées de St Blaise du Buis sur la station d'épuration de Vourey	Fure/Olon	CAPV	Diminuer la charge entrante dans le lagunage de Réaumont	2017	450 000€	30%		135 000€	12				
	Améliorer l'assainissement non collectif													
A-1.9	ANC : Mise en place d'un système de traitement sur l'impasse des Jardins dans le hameau de Bonpertuis	Fure	CCBE	Supprimer un point noir en ANC	2018-2019	36 000€	forfait ANC		19 800€	11				
A-1.10	Raccordement au réseau de la rue Paul Rossat et de la rue de l'Ecole au système d'assainissement de Tullins	Fure	SI des Abrets/ CCBE	Supprimer un point noir en ANC	2017-2018	61 000€	30%		18 300€	11				
A-1.11	Suppression des points noirs en assainissement non collectif													
	Animation	Bassin versant	CAPV	Supprimer les points sur le territoire de la CAPV	2017-2019	54 000€	300€/installation		27 000€	11				
					2020-2021	36 000€	300€/installation		18 000€	11				
	Réhabilitation des installations				2017-2019	630 000€	3 300€/installation		297 000€	11		175 500€		
					2020-2021	420 000€	3 300€/installation		198 000€	11		117 000€		
Objectif	**A-2 - Réduire les pollutions d'origine agricole (hors pesticides)**													
	Limiter les risques de pollution par les nitrates et les phosphates													
A-2.1	Etat des lieux des bâtiments de stockage des effluents d'élevage	bassin versant	Structure porteuse/ CA38	Identifier les pratiques de stockage des effluents sur le BV	2020	25 000€								
	Limiter l'impact des piétinements de berges													
A-2.2	Gestion des cours d'eau sensibles en milieu pâturant	Bassin versant	Structure porteuse/ Agriculteurs	Plantation et/ou mise en défend de 7 km de berges, mise en place d'abreuvoirs	2019	10 000€	60%		6 000€	18				
					2020-2021	16 000€	60%		9 600€	18				
Objectif	**A-3 - Réduire les pollutions par les pesticides**													

	Limiter les risques de pollution par les produits phytosanitaires agricoles													
A-3.1	Création d'aires de lavages des pulvérisateurs													
	Animation	Bassin versant	CA38/ Structure porteuse/ Agriculteurs	Création de 6 aires de lavages individuelles et 2 aires collectives	2018	30 000€	50%		15 000€	18				
	aires collectives				2019	80 000€	80%		64 000€	18				
					2020-2021	80 000€	80%		64 000€	18				
	aires inidviduelles				2019	40 000€	40%		16 000€	18				
					2020-2021	80 000€	40%		32 000€	18				
A-3.2	Sensibilisation à l'utilisation de matériel alternatif et acquisition de matériel alternatif à l'utilisation de produits phytosanitaires													
	Animation	Bassin versant	CA38/ agriculteurs	Organisation de journée de sensibilisation dans des fermes témoins, acquisition de matériel	2018-2019	35 000€	50%		17 500€					
	Achat de matériel alternatif				2019	100 000€	40%		40 000€	18				
					2020-2021	200 000€	40%		80 000€	18				
A-3.3	Suivi du programme expérimental de la SENURA sur la nuciculture	Bassin versant	Structure porteuse	Suivi de la démarche	2016-2020	-								
A-3.4	Inscription des bandes enherbés dans les PLU	bassin versant	Communes	Inscription des zones tampons dans les PLU	2017-2021*	-								
	Limiter les risques de pollution par les produits phytosanitaires non agricoles													
A-3.5	Accompagnement, animation et sensibilisation des collectivités à la démarche zéro pesticide	Bassin versant	Structure porteuse	Enquête auprès des communes	2017-2018*	-								
A-3.6	Etat des lieux des usages des pesticides des jardiniers particuliers	Bassin versant	Structure porteuse	Enquête auprès des particuliers, Diffusion des supports d'informations	2017*	16 000€	80%		12 800€	18				
Objectif	**A-4 - Limiter les risques de pollutions liés aux infrastructures industrielles et urbaines**													
A-4.1	Définir et élaborer un schéma de gestion des eaux pluviales	Bassin versant	A définir	Identification de la compétence « eaux pluviales »	2020	200 000€	50%		100 000€	12				
A-4.2	Suivre la démarche « substances dangereuses pour l'eau »	Fure médiane/ plaine de l'Isère	Structure porteuse/ DREAL	Etude des rejets industriels avec la DREAL	2018	-								
A-4.3	Réduire les pollutions toxiques et non toxiques des entreprises industrielles et artisanales raccordées à un système d'assainissement des eaux usées	Fure médiane/ plaine de l'Isère	Structure porteuse	Limiter les risques de pollutions par les rejets industriels	2019-2021	-								

Volet B1	Restaurer l'état physique des cours d'eau													
Objectif	**B1-1 Redonner au cours d'eau une morphologie permettant un bon fonctionnement hydroécologique**													
B1-1.1	Restauration de la Fure entre La Ravignouse et planche Cattin													
	Etude de faisabilité jusqu'à l'AVP	Fure	Structure porteuse	Diversification du lit	2019	150 000	50%	30%	120 000 €	24				
	Acquisition foncière				2020	60 000	50%		30 000 €	24				
	Ouvrage de rétention				2021	80 000					30%	24 000 €		
	travaux de restauration				2021	910 000	50%		455 000 €	24				
B1-1.2	Restauration de l'ancien lit de la Morge entre la Patinière et le Scey													
	Etude de faisabilité jusqu'à l'AVP	Morge	Structure porteuse	Diversification du lit	2018	180 000	50%	30%	144 000 €	24				
	Travaux de restauration				2020	685 000	50%		342 500 €	24				
	Acquisition foncière				2020	40 000	50%		20 000 €	24				
	Création bassin de rétention				2021	735 000					30%	220 500 €		
B1-1.3	Restauration de la Morge en amont immédiat de Moirans													
	Etude de faisabilité jusqu'à l'AVP	Morge	Structure porteuse	Recréation d'un milieu humide annexe	2018	70 000	50%	30%	56 000 €	24				
	Travaux				2019	430 000	50%		215 000 €	24				
B1-1.4	Restauration l'Olon sur la commune de St Cassien													
	Etude de faisabilité jusqu'à la phase PRO + autres études préalables	Olon	Structure porteuse	Diversification du lit	2017	60 000	50%	30%	48 000 €	24				
	*Acquisition foncière****				2018	25 000	50%	30%	20 000 €	24				
	*Travaux et MOE****				2019	350 000	50%	30%	280 000 €	24				
B1-1.5	Restauration du Courbon aval	Courbon	Structure porteuse	Diversification du lit	2020-2021	450 000	50%		243 000 €	24				
B1-1.6	Restauration du lit du Salamot aval de l'ancienne STEP de Tullins	Salamot	Structure porteuse	Diversification du lit	2020	380 000	50%		190 000 €	24				
B1-1.7	Renaturation du Canal Fure-Morge	Canal Fure-Morge	FDAAPPMA38	Restauration des habitats	2018-2019	90 000	50%		45 000 €	24	30%	27 000 €		
B1-1.8	Etude hydromorphologique sur le ruisseau du Janin	Ruisseau du Janin	Structure porteuse	Déterminer la possibilité de restauration pour réduire l'aléa inondation	2 018	25 000	50%		12 500 €	24				
Objectif	**B1-2 Restaurer la continuité écologique**													
B1-2.1	Restauration de la circulation piscicole à la confluence du canal Fure-Morge avec l'Isère (ROE 14353 classé Liste 2)	Canal Fure-Morge	ADIDR	Restaurer 35 km de linéaire	2016-2017	200 000	80%		160 000 €	24				
B1-2.2	Restauration de la circulation piscicole au droit de 2 obstacles (ROE 77491 et 77492) sur le Courbon aval (hors liste 2)	Courbon	CD38/FDAAPPMA38 structure porteuse	Restaurer 3.1km de linéaire	2020-2021	278 990	50%		133 190 €	24				
B1-2.3	Restauration de la circulation piscicole sur la Morge (ROE 105835 49687, 49688, 49689, 50828 et 50829 en liste 2 – opération bonifiée) et le Pontet (hors liste 2)													
	etudes de scénarii	Morge	Propriétaires	Restaurer 7km de linéaire	2017	35 000	80%		28 000 €	24				
	obstacles n°1,2 et 3				2018-2019	55 000	40 à 80%		44 000 €	24				
	obstacles n° 4,5,6,7 et 8				2020-2021	445 000	50%		222 500 €	24				
B1-2.4	Décloisonnement partiel de la Fure entre Charavines et Rives (hors Liste 2)	Fure	Propriétaires	Restaurer jusqu'à 12.7km de linéaire	2020-2021	495 000	50%		247 500 €	24				
Objectif	**B1-3 Préserver et améliorer la dynamique et la production sédimentaire**													
B1-3.1	Engager une réflexion sur la gestion des matériaux stockés dans les plages de dépôt	Fure, Olon, Morge	Structure porteuse	Gérer le devenir des matériaux issus des différentes opérations	2020	30 000	50%		15 000 €	24				
B1-3.2	Suivi bathymétrique de l'exutoire du Lac de Paladru													
	Suivi initial	Lac de Paladru	Structure porteuse	Prévenir l'envasement de l'exutoire du lac	2018	10 000	50%		5 000 €	32				
	Suivi tous les 2 ans				2020-2022	4 000	50%		2 000 €	32				
B1-3.3	Protocole de vidange des canaux et ouvrages de la Fure	Fure	Propriétaires/Structure porteuse	Limiter l'impact des vidanges sur les milieux aquatiques	2020	-								
Objectif	**B1-4 Préserver les espaces de bon fonctionnement (EBF) et leur fonctionnalité**													
B1-4.1	Prise en compte des EBF dans les documents d'urbanisme	Toutes	Communes	Préserver les fonctionnalités des EBF	2016-2021	-								

Volet B2	Préserver et gérer les milieux aquatiques													
Objectif	**B2-1 Restaurer et entretenir la ripisylve**													
B2-1.1	Plan d'entretien et de restauration des boisements de berges													
	entretien	Toutes	Structure porteuse	Entretenir la végétation Prévenir la formation d'embâcles	2018-2019	190 000		30%	57 000 €	24				
					2020-2021	265 000								
	restauration				2018-2019	75 000	50%		37 500 €	24				
					2020-2021	110 000	50%		55 000 €	24				
	Lutte contre les invasives				2018-2019	235 000	50%		117 500 €	24				
					2020-2021	350 000	50%		175 000 €	24				
Objectif	**B2-2 Préserver gérer et valoriser les milieux aquatiques remarquables**													
B2-2.1	Définition d'une stratégie de préservation, gestion et restauration des zones humides sur le bassin versant	Toutes	Structure porteuse	Identification des zones humides stratégiques et définition d'un programme d'action	2017	20 000	50%		10 000 €	24	30%	6 000 €		
B2-2.2	Programme de préservation, gestion et restauration des zones humides du bassin versant													
	actions de communication	Toutes	Structure porteuse	Programme d'action pour la restauration/préservation des fonctionnalités des zones humides	2018-2019	10 000	50%		5 000 €	24				
	Acquisition, maîtrise, et étude foncière				2018-2019	40 000	80%		32 000 €	24				
	Plan de gestion				2019	50 000	80%		40 000 €	24				
	Travaux de restauration et suivis				2020-2021	150 000	50%		75 000 €	24				
B2-2.3	Mise en place d'une stratégie foncière sur le bassin versant	Toutes	Structure porteuse	Mettre en place une stratégie pour favoriser la maitrise foncière des milieux aquatiques	2017	30 000	50%		15 000 €	24				
B2-2.4	Etude de faisabilité d'un sentier pédagogique dédié au patrimoine naturel et industriel de la Fure	Fure	Structure porteuse	Valoriser le patrimoine naturel et industriel de la vallée de la Fure	2018	-								
Objectif	**B2-3 Améliorer la connaissance des milieux et des espèces**													
B2-3.1	Réaliser un atlas de la population astacicole sur le bassin versant	Toutes	FDAAPPMA 38	Actualiser la connaissance sur les espèces protégées présentes sur le bassin versant	2017	25 000	50%		12 500 €	24				

Volet B3	Améliorer la gestion du risque inondation et réduire la vulnérabilité													
Objectif	B3-1 Mettre en place un outil de gestion concerté													
B3-1.1	Mettre en place un PAPI ((Programme d'Actions de Prévention des Inondations))	Bassin versant	Structure porteuse	Mettre en place un outil de gestion des inondations à l'échelle du bassin versant	2017-2019	100 000					30%	30 000 €	50%	50 000 €
Objectif	B2-2 Prévenir et s'organiser en cas de crue													
	Améliorer la connaissance et la conscience du risque													
B3-2.1	Remise en service et Installation de stations hydrologiques sur la Fure, la Morge et l'Olon	Fure, Morge, Olon	Structure porteuse	Améliorer le réseau de surveillance des cours d'eau	2019	35 000		protocole gestion de la Fure			50%	17 500 €		
B3-2.2	Réviser le PPRi et actualiser les cartes d'aléa sur le bassin de la Morge	Morge	Etat	Mettre à jour les documents de références	2018	pm								
	Réaliser des plans de gestion de crise													
B3-2.3	Mise en place d'un système d'alerte de crue	Fure, Morge	Communes	Porter à connaissance et création d'une chaine d'information	2019	20 000						3 900 €		
B3-2.4	Mise en place d'un plan d'urgence pour les industriels	Fure, Morge	Industriels	Mise en place d'un protocole de gestion de crise	2020	pm								
Objectif	B3-3 Protéger les enjeux contre les crues													
B3-3.1	Mise en place de protections localisées sur les secteurs à enjeux de la vallée de la Fure et de la Morge	Fure, Morge	Industriels	Protéger les sites sensibles en cas de risque de cru	2019	45 000								
Objectifs	B3-4 Réduire l'aléa inondation													
B3-4.1	Modification d'ouvrages hydrauliques	Fure, Morge	Propriétaires	Supprimer les points noirs hydrauliques	2020-2021	pm								
B3-4.2	Réaménagement de l'Olon dans la traversée de Vourey	Olon	Structure porteuse	Supprimer les points noirs hydrauliques	2020-2021	pm								
B3-4.3	Supprimer ou Réhabiliter les friches industrielles	Fure	A définir	Limiter les facteurs aggravant les crues	2020-2021	pm								
B3-4.4	Aménagement de bassins écrêteurs de crue sur les bassins de la Morge et de l'Olon	Morge, Olon	Structure porteuse	Réduire les débits de pointes	2020-2021	1 377 000					30%	413 100 €		
B3-4.5	Mise en place de piège à embâcles et plages de dépôts	Morge, Olon	Structure porteuse	Limiter la formation d'embâcles	2020-2021	126 720					30%	38 016 €		
B3-4.6	Protection contre les pollutions accidentelles d'origine industrielle ou domestique	Fure, Morge	CAPV, Industriels	Limiter les facteurs aggravant les crues	2020	50 000								
Objectif	B3-5 Surveiller et entretenir les ouvrages													
B3-5.1	Ausculter les barrages pour prévenir les risques de rupture	Fure	Propriétaires	Prévenir les risques de rupture		pm								
B3-5.2	Ausculter les passages couverts pour prévenir la formation d'embâcles	Fure, Morge, Olon	Structure porteuse	Limiter la formation d'embâcles	2019	10 000								
B3-5.3	Evaluer les risques liés aux canaux	Fure	Structure porteuse	Evaluer les risques de crues liées aux ouvrage de canaux	2019	pm								

Volet B4	Améliorer la gestion quantitative de la ressource en eau													
Objectif	**B4-1 Améliorer le partage de la ressource en eau superficielle**													
B4-1.1	Assurer le respect des débits réservés	Fure	Propriétaires	Assurer un débit minimum pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques	2020	10 000	50%		5 000 €	21				
B4-1.2	Restituer les débits à la Fure pour les prélèvements sans usage	Fure	Propriétaires	Assurer un débit minimum pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques	2020-2021	-				21				
Objectif	**B4-2 Réduire l'impact des prélèvements sur la ressource en eau souterraine**													
B4-2.1	Etude hydrogéologique au niveau du Courbon et champ captant du SYMIDEAU	Courbon	Structure porteuse/ SYMIDEAU	Quantifier la pression sur une ressource	2018	30 000	50%		15 000 €	24				
B4-2.1	Etude de sectorisation sur le territoire de la CAPV	Bassin versant	CAPV	Identifier les secteurs ayant des rendements plus faible	2016-2018	144 000	50%		72 000 €	21				
B4-2.2	Restructuration des réseaux sur la commune de Tullins													
	1er tranche	Fure	CAPV	Améliorer la qualité des réseaux d'AEP	2016-2018	645 000	50%		322 500 €	21				
	2ème tranche				2018-2019	430 000	80%		344 000 €	21				
					2020	215 000	80%		172 000 €	21				
B4-2.4	Travaux de réparation de priorité 1 (ou 3 1ères années) suite à diagnostic recherche de fuite	Bassin versant	CAPV	Améliorer la qualité des réseaux d'AEP	2019	666 667	30 à 80%		533 332 €	21				
					2020-2021	1 333 333	31 à 80%		1 066 668 €	21				

Volet C	Communication, suivi et animation du contrat													
Objectif	**C-1 Animer, coordonner et mettre en œuvre les actions**													
C-1.1	Maintien du poste de chargé de mission du Contrat de rivières	Bassin versant	Structure porteuse	Assurer le portage de la démarche Assurer la réalisation des actions sous maitrise d'ouvrage de la structure porteuse	2017-2019	150 000	Salaires chargés X 1.3		87 500 €	24				
					2020-2021	100 000	Salaires chargés X 1.3		58 500 €	24				
C-1.2	Maintien du poste de coordonnateur du Contrat de rivières	Bassin versant	Structure porteuse	Coordonner les politiques liées aux milieux aquatiques sur le territoire	2017-2019	225 000	Salaires chargés X 1.3		81 900 €	24				
					2020-2021	150 000	Salaires chargés X 1.3		45 500 €	24				
C-1.3	Recrutement d'un technicien de rivières													
	Investissement	Bassin versant	Structure porteuse	Piloter le plan d'entretien des boisements de berges Assister le chargé de mission	2018	10 000	50%		5 000 €	24				
	1ère partie				2018-2019	85 000	Salaires chargés X 1.3		48 100 €	24				
	2ème partie				2020-2021	85 000	Salaires chargés X 1.3		48 100 €	24				
C-1.4	Recrutement d'un chargé de mission pour l'animation du PAPI	Bassin versant	Structure porteuse	Rédiger le PAPI Assurer le pilotage de la démarche	2018-2021	205 000							40%	72 000 €
C-1.5	Etude GEMAPI (Création d'un EPAGE sur le bassin versant Paladru-Fure Morge Olon)	Bassin versant	Structure porteuse	Gérer les milieux aquatiques à l'échelle d'un bassin versant	2016-2018	41 000	80%		32 800 €	24				
Objectif	**C-2 Communiquer et sensibiliser autour des thématiques du Contrat de rivières**													
C-2.1	Mise en place d'un projet pédagogique auprès des scolaires	Bassin versant	Structure porteuse	Sensibiliser les enfants aux enjeux liés aux milieux aquatiques	2017-2019	54 000		50%	27 000 €	34				
					2020-2021	36 000		50%	18 000 €	34				
C-2.2	Mise en œuvre des outils de communication et de sensibilisation à destination du public													
	journal	Bassin versant	Structure porteuse	Sensibiliser le grand public à la préservation des milieux aquatiques Promouvoir les actions du Contrat de rivières	2017-2019	15 000		50%	7 500 €	34				
					2020-2021	10 000		50%	5 000 €	34				
	site internet				2018	15 000			5 000 €	34				
	exposition				2020	12 000			5 000 €	34				
	livre historique				2019	25 000			5 000 €	34				
	plaquette				2017-2019	10 000		50%	5 000 €	34				
					2020-2021	5 000		50%	2 500 €	34				
	Journée terrain				2017-2019	4 000		50%	2 000 €	34				
					2020-2021	2 000		50%	1 000 €	34				
Objectif	**C-3Assurer le suivi de la démarche**													
C-3.1	Réaliser un bilan intermédiaire et un bilan final du Contrat de rivières	Bassin versant	Structure porteuse	Evaluer l'avancée et l'impact des opérations	2019	60 000	50%		30 000 €	24				
					2021-2022	80 000	50%		40 000 €	24				
C-3.2	Observer l'évolution grâce à un suivi des indicateurs	Bassin versant	Structure porteuse	Assurer le suivi de la démarche	2017-2021	-								
C-3.3	Assurer un suivi de la qualité des eaux et des peuplements piscicoles													
	Bilan final	Bassin versant	Structure porteuse	Surveiller l'évolution de la qualité des eaux et des populations piscicoles	2021	40 000	50%		20 000 €	24				
	Suivi piscicole				2021	35 000	50%		17 500 €	24				
C-3.4	Suivi de l'efficacité des travaux	Bassin versant	Structure porteuse	Mesurer l'éfficence des opération du Contrat	2019	30 000	50%		15 000 €	24				
					2020-2022	30 000	50%		15 000 €	24				